

Sénégal

Réponse de l'éducation aux violences de genre en milieu scolaire



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Avec le soutien de
l'**UNESCO**



Les violences de genre en milieu scolaire : définition et effets

Les Orientations mondiales sur la lutte contre la violence de genre en milieu scolaire (UNESCO et ONU Femmes, 2017) définissent les VGMS comme « tout acte ou menace de violence sexuelle, physique ou psychologique perpétré au sein et autour de l'école, résultant de normes et stéréotypes de genre, et imposé par des rapports de force inégaux ». Ces violences ont un impact négatif sur les enfants qui en sont victimes, sur les plan éducatif, physique et de la santé mentale, et entraînent de nouveaux comportements violents envers autrui. Les VGMS entravent fortement l'accès à l'éducation, les résultats scolaires et l'achèvement des études, notamment chez les filles. La lutte contre les VGMS constitue donc un enjeu majeur ; elle est essentielle pour hausser les niveaux de scolarisation en Afrique de l'Ouest et du Centre.

L'action du gouvernement Sénégalais

Le gouvernement sénégalais, en signant la Convention sur les droits de l'enfant et la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, s'est engagé à mettre en place des dispositifs pour prévenir la violence envers les enfants et à y répondre. L'approche genre et l'éducation des filles, notamment dans les zones défavorisées, sont définis comme des priorités de développement pour le gouvernement sénégalais qui a souscrit à l'effort mondial pour atteindre les Objectifs de Développement Durable d'ici 2030.



Le projet : financement et parties prenantes

Le projet « Appui à la lutte contre les VGMS », mis en œuvre par l'UNESCO, l'UNICEF et Plan International, et soutenu financièrement par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de la France vise à renforcer les capacités des systèmes éducatifs camerounais, sénégalais et togolais dans le domaine. Dans le cadre de ce projet, l'UNESCO, en collaboration avec l'Institut de Formation et de Recherche Démographique, a lancé une étude diagnostique de la réponse apportée par le secteur de l'éducation aux VGMS dans les trois pays cibles.

Objectif de l'étude

L'objectif de cette étude est d'identifier les besoins et de proposer des axes d'amélioration dans quatre composantes de la réponse éducative aux VGMS : les programmes scolaires, la formation des enseignants, les politiques et stratégies éducatives, et la réglementation.

L'examen ne couvre pas l'ensemble de la réponse aux VGMS, qui est multisectorielle et comprend également les infrastructures scolaires, les services (santé, application des lois), les liens avec la communauté, le partenariat et le suivi et l'évaluation. Les aspects de l'étude menée par l'UNESCO au Sénégal ressortent de trois des six composantes d'une réponse holistique et complète recommandées par les Orientations mondiales pour la lutte contre la VGMS (UNESCO & ONU Femmes, 2016).

Enseignement et apprentissage

Une éducation et des programmes scolaires qui encouragent les jeunes à remettre en question, négocier et contester la violence et la discrimination de genre sont essentiels pour la prévention de la VGMS. Les jeunes doivent pouvoir reconnaître ce qui constitue la violence et la maltraitance, et savoir comment se protéger de la violence et quelles mesures prendre pour éviter de faire souffrir autrui.

Politiques et stratégies

L'engagement et le leadership des gouvernements nationaux sont essentiels pour promouvoir la prévention, les réponses ou les sanctions relatives aux VGMS. Il s'agit d'élaborer, mettre en œuvre, d'appliquer des lois protectrices mais aussi de renforcer les liens entre l'éducation et les systèmes de protection de l'enfance.

Règlementation

Une réglementation claire et précise en matière de VGMS est essentielle pour veiller à ce que les écoles soient un environnement sûr et favorable. La réglementation générale et scolaire doit mentionner et détailler les différents types de violence y compris les VGMS, dénoncer leur caractère inacceptable, et prévoir des sanctions appropriées et proportionnées. Un code de conduite validé au niveau nationale est également recommandé pour édicter les règles de bonnes conduites et de protéger les élèves, les enseignants et le personnel encadrant.

Aperçu général

Le cadre politique et stratégique est la composante la plus solide de la réponse éducative aux VGMS au Sénégal. De nombreuses dispositions sont prises pour une meilleure définition des formes et des conséquences des VGMS, en particulier lors de la formation du personnel enseignant (Figure 1). Malgré cette volonté politique affirmée et les nombreuses activités mises en place, certains points nécessitent encore des améliorations. C'est le cas notamment de la réglementation relative aux VGMS ou encore de l'intégration des VGMS dans les contenus éducatifs.

Réponse pays aux VGMS-Résumé

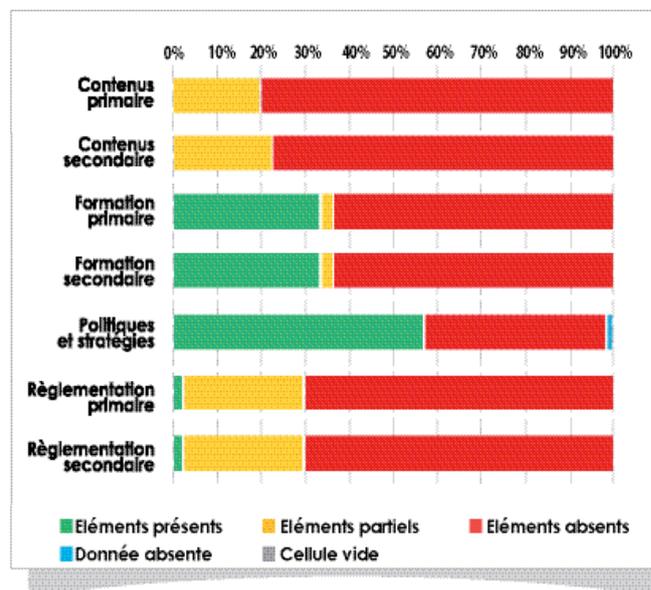


Figure 1. Résumé de la réponse pays aux VGMS.

Prise en compte des VGMS dans les curricula

Il ressort de l'analyse que de plus en plus d'enseignements traitent de la violence dans les programmes du primaire et du secondaire. Toutefois, ces enseignements demeurent généraux et n'abordent pas spécifiquement la thématique des VGMS.

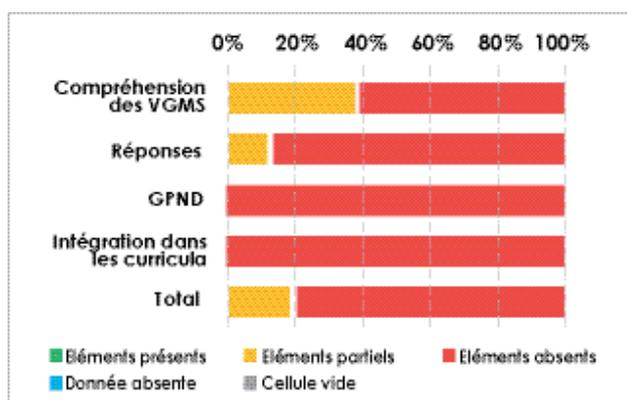
Les points forts

- ✓ Généralités sur les VGMS et réponses aux VGMS abordées dès le primaire
- ✓ Importance accordée aux grossesses précoces et non désirées (GPND) dans le secondaire
- ✓ Les principaux lieux où surviennent les VGMS sont abordés dans les programmes du primaire

- ✗ Les programmes scolaires du secondaire ne sont pas assez explicites sur les thèmes relatifs à la violence
- ✗ Aucun contenu disponible sur les GPND au primaire
- ✗ Très peu de contenus portant explicitement sur les VGMS intégrés dans les programmes scolaires (différentes formes de VGMS, aspects de genre et facteurs de vulnérabilité sont des aspects manquants)

Les points faibles

Contenus primaire



Contenus secondaire

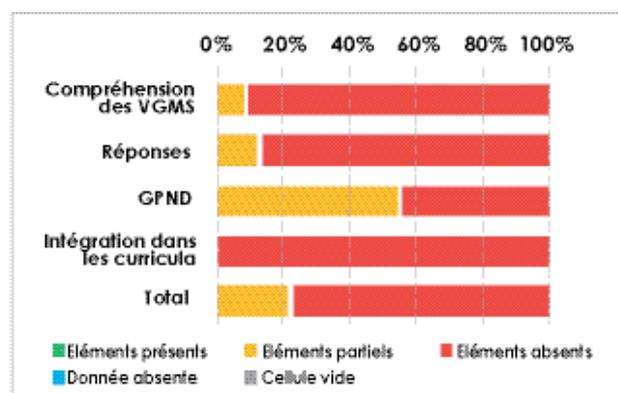


Figure 2 : Réponses aux VGMS dans les programmes scolaires du primaire et du secondaire au Sénégal.

Recommandations

Améliorer les connaissances, attitudes et compétences des élèves en matière de VGMS, en intégrant dans les curricula des éléments qui les préparent à :

- identifier les causes, les lieux et les situations à risques de VGMS
- prévenir, signaler et faire face aux VGMS
- connaître les juridictions et les réglementations pertinentes pour répondre aux VGMS
- recourir aux services et aux personnes ressources adéquats en cas de VGMS
- prévenir les grossesses précoces et non désirées et savoir y répondre.

Prise en compte des VGMS dans les programmes de formation des enseignants

Les programmes de formation initiale des enseignants ne contiennent pas de contenus relatifs aux VGMS. Pour pallier cette insuffisance, des programmes de formation continue sont développés. Cependant les programmes de formation continue sont liés à des projets à durée limitée et ne concernent pas tous les enseignants.

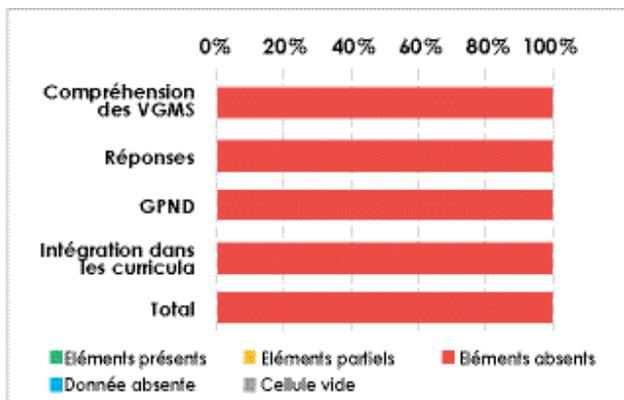
Les points forts

- ✓ Les modules pilotes portent spécifiquement sur les VGMS dans le cadre de la formation continue
- ✓ Elaboration d'un Guide des bonnes pratiques de prévention et de prise en charge des violences en milieu scolaire afin de palier à la faiblesse des VGMS dans la formation initiale

- ✗ Peu d'indications claires sur la pédagogie active axée sur l'apprenant
- ✗ Les VGMS sont absentes de la formation initiale
- ✗ Seule une partie des enseignants bénéficie des formations continues sur les VGMS

Les points faibles

Formation initiale des enseignants du primaire



Formation initiale des enseignants du secondaire

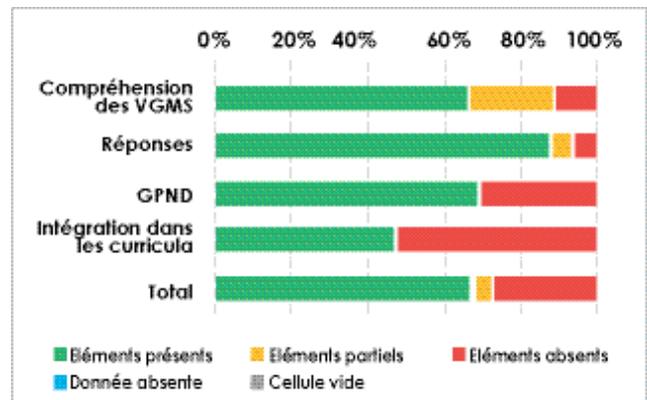


Figure 3 : Réponses aux VGMS dans la formations des enseignants sénégalais.

Recommandations

- Intégrer les VGMS dans les référentiels de la formation initiale.
- Harmoniser et compléter au besoin les modules de formation continue produits par les différents projets et expériences pilotes.

Prise en compte des VGMS dans les politiques et stratégies éducatives

A l'image du Programme d'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence (PAQUET), des politiques d'amélioration de l'environnement scolaire ont été mises en place. Ces politiques abordent les VGMS et les définissent. Les aspects de genre et les conséquences à long terme des VGMS sont toutefois manquants.

Les points forts

- ✓ La Stratégie nationale de protection de l'enfant (SNPE) du Sénégal mentionne les risques de maltraitance, d'abus et de violence envers les enfants
- ✓ Le cadre politique et stratégique contient des définitions de chaque type de VGMS
- ✓ La SNPE intègre les conséquences physiques, physiologiques, morales et sexuelles des VGMS

- ✗ Les conséquences à long terme (par exemple la reproduction de la violence envers autrui) ne sont pas mentionnées
- ✗ Le cadre politique et stratégique n'aborde que superficiellement les aspects de genre

Les points faibles

Politiques et stratégies éducatives

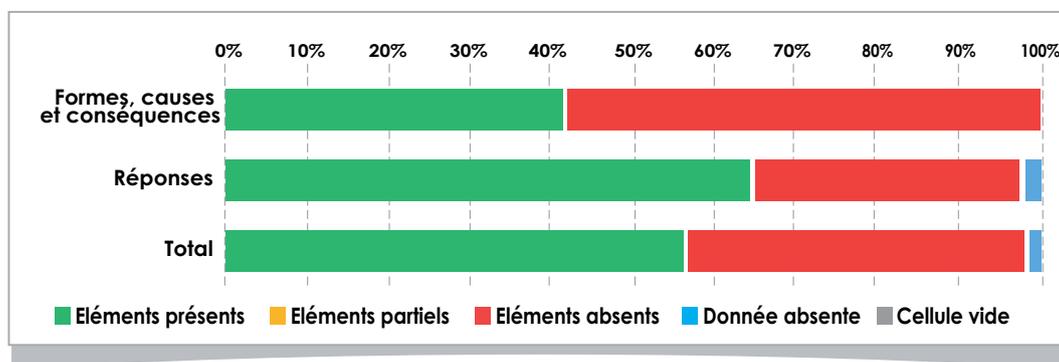


Figure 4. Réponses aux VGMS dans les politiques et stratégies éducatives du Sénégal.

Recommandations

- Renforcer la réponse aux VGMS dans le plan sectoriel de l'éducation, y compris dans les dispositions opérationnelles.
- Renforcer les capacités du personnel d'encadrement (inspecteurs, formateurs d'enseignants, surveillants, psychologues, conseillers).

Règlementation en matière de VGMS

Les violences physiques sont couvertes par le code pénal et les conventions internationales (déclaration universelle des droits de l'homme, charte africaine des droits de l'homme et des peuples) adoptées par le Sénégal. Toutefois, ces textes n'abordent que partiellement les VGMS puisqu'ils ne sont pas spécifiques au milieu scolaire et il n'existe pas de textes contraignant la documentation des violences psychologiques ou de violences fondées sur le genre.

Les points forts

- ✓ Les VGMS physiques sont présentes dans la réglementation générale
- ✓ Les violences psychologiques et sexuelles sont mentionnées dans la réglementation générale
- ✓ Le Serment de l'enseignant et de l'enseignante contient un engagement à protéger les élèves contre toutes les formes d'abus
- ✓ Le caractère inacceptable des violences, y compris les VGMS, est clairement présenté dans le code pénal

- ✗ Les abus verbaux et émotionnels ne sont pas couverts par des dispositifs réglementaires formels
- ✗ Pas de code de conduite adopté officiellement et nationalement pour le personnel enseignant et d'encadrement
- ✗ Manque de références explicites à la cyber-violence dans la réglementation scolaire sur la violence
- ✗ Les aspects psychologiques et sexuels des VGMS manquent de références explicites dans la réglementation scolaire

Les points faibles

Règlementation en matière de VGMS

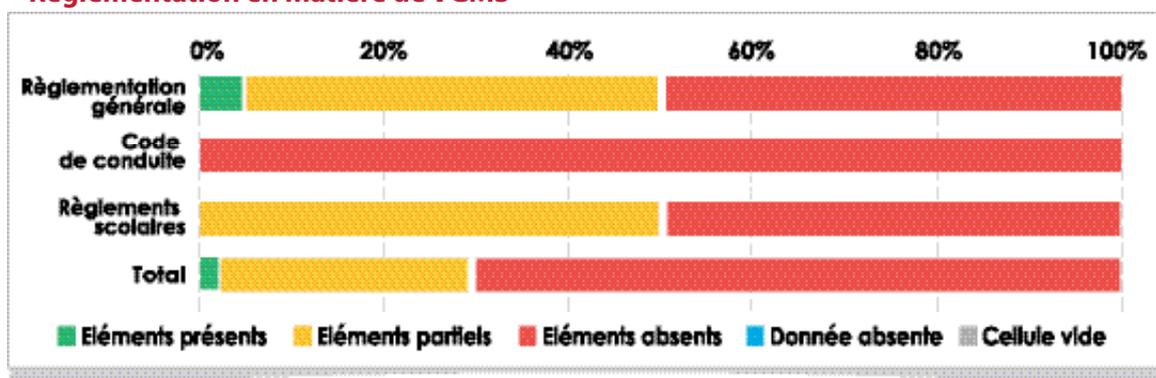


Figure 5. Réponses aux VGMS dans la réglementation au Sénégal.

Recommandations

Renforcer la réglementation du système éducatif en matière de VGMS à travers

- la production de textes réglementaires qui obligent la documentation des cas de VGMS
- l'institutionnalisation d'un code de conduite ou code de déontologie mentionnant les VGMS pour encadrer les enseignants dans leur conduite professionnelle et leurs rapports avec les différents acteurs du système éducatif
- l'obligation de couvrir toutes les formes de VGMS dans le règlement intérieur des écoles et de définir les mécanismes de signalement et de réponse aux VGMS
- la production de textes réglementaires sanctionnant toutes les formes de VGMS.



Méthode

L'évaluation des réponses du Sénégal aux VGMS s'est en premier lieu appuyée sur une étude documentaire portant sur :

- les programmes scolaires (primaire et secondaire) et les programmes de formation des enseignants, en particulier ceux portant sur le genre, les violences ou l'éducation sexuelle ;
- les lois, les politiques et la réglementation relative à la réponse aux VGMS par le secteur de l'éducation ;
- les rapports, les études ou les évaluations relatives aux VGMS.

L'ensemble des documents a été analysé à l'aide de l'outil d'analyse et de visualisation de la réponse aux VGMS (AnImRS). AnImRS se présente sous forme d'une liste d'items permettant de vérifier si tous les éléments utiles pour répondre aux VGMS sont présents dans un programme national au niveau de quatre composantes : les programmes scolaires, la formation des enseignants, les politiques et stratégies éducatives et la réglementation en matière de VGMS. Chaque composante est divisée en sous-composantes puis en items. L'item permet de vérifier si le pays, à travers sa loi, sa réglementation ou sa formation, aborde de manière satisfaisante, partielle ou pas du tout un point précis relatif aux VGMS. L'outil convertit automatiquement toutes les réponses en un rendu visuel et graphique des avancées, des lacunes et des ajustements potentiellement utiles pour renforcer le programme d'un pays donné en matière de VGMS.

A l'issue de la collecte des données et du remplissage de l'outil AnImRS, un atelier de restitution de l'étude diagnostique a eu lieu les 05 et 06 septembre 2017 à Saly. Organisé en collaboration par le ministère de l'Éducation nationale sénégalais et le bureau régional de l'UNESCO de Dakar, cet atelier a réuni une trentaine de participants du ministère de l'éducation, des associations de parent d'élèves, des instituts de formation des enseignants, des porteurs de projets nationaux relatifs à l'égalité de genre dans l'éducation, de la coopération bilatérale, des syndicats d'enseignants et des partenaires d'exécution du projet. Cet atelier a permis aux différents participants d'échanger et de s'approprier les résultats de l'étude diagnostique et d'identifier les éléments à renforcer au niveau des curricula, de la formation des enseignants et des cadres stratégiques et réglementaires pour lutter contre les VGMS.

Plus d'informations

Cette brochure donne un aperçu d'une étude diagnostique de la réponse apportée par le secteur de l'éducation aux VGMS au Sénégal. L'examen a été conduit par l'UNESCO, en collaboration avec l'Institut de Formation et de Recherche Démographique, dans le cadre du projet « Appui à la lutte contre les VGMS » mis en œuvre avec le soutien financier du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de la France.

**Bureau régional multisectoriel de
l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest (Sahel)
Almadies, Route de la plage de Ngor**

**BP: 3311 Dakar, Sénégal
Tel.: +221 33 864 96 00
<https://www.facebook.com/UNESCODAK/>**

www.unesco.org/new/fr/dakar